



Ministère de l'Intérieur

Le 22 novembre 2018

Communiqué de presse

Plusieurs appels au rassemblement à Paris ce samedi ont été diffusés cette semaine sur les réseaux sociaux dans le cadre du mouvement dit des « gilets jaunes ». Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, rappellent que la liberté de manifester est un droit fondamental, et qu'il n'est donc évidemment pas question d'interdire la manifestation. Il est en revanche exclu qu'elle se déroule place de la Concorde, pour d'évidentes raisons de sécurité.

Plusieurs demandes ont été déposées pour organiser cette manifestation au Champ-de-Mars. Ce lieu offrant les conditions de sécurité nécessaires, il pourra accueillir les manifestants. Un dispositif de sécurité sera mis en place pour protéger les lieux sensibles de la capitale, les routes, les gares et chemins de fer qui y mènent, ainsi que les plateformes logistiques.

Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, tiennent à rappeler le lourd bilan humain qui est à déplorer après une semaine de manifestation. Il démontre l'impérieuse nécessité d'organiser et d'encadrer les rassemblements pour assurer la protection de tous. Cette exigence s'impose d'autant plus que nous nous trouvons toujours dans le contexte d'une menace terroriste forte, dans une posture vigipirate renforcée.

Dans ces conditions, Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, tiennent à souligner que la réponse judiciaire sera intraitable en cas de troubles. Ils en appellent une nouvelle fois à la responsabilité de chacun pour faire en sorte que le droit de manifester puisse s'exercer dans le respect de l'ordre républicain.

Service de presse de Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et de Laurent NUNEZ,
secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur
01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr